



Pour publication immédiate

Le mercredi 29 juin 2005

Le droit égal au mariage : la Chambre des communes vote dans le bon sens

OTTAWA – Les familles travailleuses applaudissent l'adoption à la Chambre des communes du projet de loi qui reconnaît l'égalité du droit au mariage.

« Depuis plus de deux ans, les travailleuses et les travailleurs canadiens et leurs syndicats pressent le Parlement d'agir car les tribunaux, les uns après les autres, à la grandeur du Canada, statuent en faveur du mariage gai », affirme Marie Clarke Walker, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada.

« Les syndicats canadiens reconnaissent depuis déjà longtemps les questions relatives à l'égalité que soulève ce dossier et sont fiers de se porter à la défense des unions gaies. »

Les travailleuses et les travailleurs syndiqués se sont présentés à plusieurs reprises à la table de négociation et devant les tribunaux au nom de collègues désireux de partager avec leurs partenaires les avantages sociaux rattachés à leur emploi ainsi que les droits liés à leur régime de retraite. Les syndicats se sont battus à maintes reprises devant les assemblées législatives du pays et devant les tribunaux pour faire reconnaître aux partenaires de même sexe et à leur famille les droits accordés par les programmes publics de prestations. Le mouvement syndical a beaucoup investi pour promouvoir le respect et la compréhension en donnant de la formation sur l'orientation et l'identité sexuelles.

« Lors de l'Assemblée triennale du Congrès du travail du Canada tenue à Montréal il y a deux semaines, les 2 000 membres délégués ont encore une fois pressé le gouvernement fédéral d'adopter sans tarder le projet de loi reconnaissant le mariage gai. Nous exhortons le Sénat d'agir promptement, car tout autre délai serait un obstacle inacceptable à l'égalité des droits », conclut Marie Clarke Walker.

Le Congrès du travail du Canada, voix nationale du mouvement syndical, représente 3 millions de travailleuses et travailleurs canadiens. Le CTC réunit les syndicats nationaux et internationaux du Canada, les fédérations provinciales et territoriales du travail et 137 conseils du travail régionaux. Site web : www.congresdutravail.ca

Renseignements : Jean Wolff, (613) 526-7431 et (613) 878-6040
communications@clc-ctc.ca

fh/sep225 ■ F:\Communications\Communique template.wpd